

# SUD OUEST

TROIS QUARTS À...



**JEAN-LUC MARCHIVE**  
Représentant du Syndicat national unitaire des instituteurs professeurs des écoles SNUipp-FSU

**1** Pourquoi avoir envoyé une lettre aux parlementaires à propos des contrats aidés ?  
Au mois de juin, nous avons dans le département 321 emplois vidés de vie scolaire dans les écoles. 212 ASEH, qui accompagnent élèves handicapés, et 109 pos-

tes administratifs. Le ministre de l'Éducation nationale s'était engagé à tous les renouveler. Ça devrait être le cas pour les ASEH. Mais nous avons eu la surprise, à la fin du mois de juin, de constater que seulement 58 administratifs étaient reconduits.

**2** Quelles sont les conséquences effectives d'une telle coupe ?  
Dans un premier temps, on met 43 personnes au chômage, le reste des non-reconduits ayant quitté volontairement leur poste. 49 écoles vont donc être touchées à la rentrée. Pour un directeur, une aide administrative en moins, c'est une charge de travail en plus ! D'autant que leur salaire est estimé à 657 euros, quand le chômage en rapporte 610. Ce qui ne constitue pas un sacrifice énorme. Le pire, c'est que ces contrats sont normalement établis sur 24 mois, et pour

la première fois, certains ont été stoppés au bout de... sept mois. Même sous Sarkozy, ça ne se passait pas comme ça.

**3** Que demandent donc les syndicats face à cette situation ?  
D'abord, que l'on redonne un contrat aux 43 personnes concernées. Nous demandons également plus de discussions ministérielles pour avoir des postes qui soient moins précaires qu'aujourd'hui. Les contrats uniques d'insertion sont normalement faits pour aider les gens à rebondir mais ne jouent pas du tout ce rôle. Et forcément, nous attendons qu'il y ait plus de transparence dans les dossiers, puisque cette décision ne correspond pas du tout aux annonces qui avaient été faites.

Recueilli par Steven Gouallier

plus été à l'offi Il co end ont-riel i don en d fait l

## L'ECHO DORDOGNE

### ÉDUCATION NATIONALE

# 43 licenciés administratifs

Depuis le 30 juin, 43 EVS administratifs chargés d'aider les directeurs d'école se retrouvent au chômage, faute d'une prolongation de leur contrat aidé. Une situation intolérable pour les syndicats enseignants qui ont décidé de tirer le signal d'alarme.

**S**alarie comme EVS (Emploi vie scolaire) pour effectuer des tâches administratives au sein des écoles élémentaires et maternelles de Vergt depuis le mois de décembre dernier à raison de 20 heures par semaine pour 657 euros net par mois, Nathalie Depaape, 46 ans, a vu son contrat (un CUI, Contrat unique d'insertion, contrat aidé) s'arrêter le 29 juin dernier alors même que l'année scolaire n'était pas achevée et qu'elle commençait déjà à organiser son travail pour la rentrée de septembre. Pourtant, elle estimait légitimement pouvoir bénéficier d'une prolongation de son contrat qui peut aller normalement jusqu'à 24 mois. D'où aujourd'hui une certaine amertume non feinte. L'exemple de Nathalie Depaape n'est malheureusement pas un cas isolé. Comme elle, ce sont au total 43 EVS administratifs qui n'ont pas été renouvelés en Dor-

dogne alors qu'ils n'avaient eu que 7 ou 8 mois de contrat (une cinquantaine d'écoles en secteur privé à la rentrée), tandis que 58 autres EVS administratifs étaient eux renouvelés. Les critères de choix de la direction d'académie étant de privilégier les plus de 50 ans et les personnes handicapées. « Nous ne comprenons pas cette décision, d'autant que tous ces contrats seraient renouvelés », explique Frédéric Marchand, le secrétaire départemental de l'Urna-Education. Ce qui est loin d'être le cas, 260 contrats n'ont pas été renouvelés sur l'académie de Bordeaux et plus de 2.000 en France. « C'est pour un double problème. D'abord du point de vue humain puisque 43 personnes se retrouvent au chômage au 1<sup>er</sup> juillet dans un contexte économique difficile. Et deuxièmement, cela pose la question de la mission des aides à la direction d'école, devenue indispensable. D'où notre



Les syndicats enseignants, qui renouent en cause le caractère précaire des contrats des EVS, demandent avant tout à ce que les 43 personnes qui se retrouvent au chômage depuis le 1<sup>er</sup> juillet, puissent être reprises dans les écoles où elles travaillaient jusqu'à présent.

demande d'ouverture du chantier de l'aide à la direction». Cas, rapportent les syndicats Unsa, SNUipp-FSU, Sgen-CFDT, et CGT Educ'Action, ces EVS administratifs, souvent non formés, remplissent bel et bien une fonction nécessaire de soutien aux directions d'écoles de quatre classes. « Nous attendons beaucoup des négociations autour de la nouvelle loi d'orientation sur l'école qui devrait être soumise au vote début 2013 », indique Jean-Luc Marchive du SNUipp-FSU. « En particulier sur la précarité de ces emplois ».

Déterminés à obtenir que les 43 EVS non renouvelés le soient à partir du 1<sup>er</sup> juillet, les syndicats enseignants ont adressé un courrier aux six

parlementaires de Dordogne leur demandant d'intervenir au plus vite auprès du Premier ministre et du ministre de l'Éducation nationale. « Si une entente se fait avec 43 licenciements à la clé, cela ferait beaucoup de bruit sur le département. La situation de ces EVS est comparable, il

faut se mobiliser pour les défendre », assure Frédéric Marchand. « Nous allons demander au préfet qui est en charge de la question de l'emploi sur le département, pour lui exposer la situation », répond Jean-Luc Marchive.

EMMAÛS COURRIER

## Coulounieix-Chamiers • EMMAÛS

### Divorce consommé

L'assemblée générale extraordinaire de l'association Emmaüs Périgord lundi a entériné la scission avec Emmaüs France

**Carte scolaire : 35 postes en moins**  
Même si la Dordogne vient de récupérer sept nouveaux postes, son solde reste négatif pour la rentrée avec 35 suppressions de postes.

## EDUCATION

## 43 contrats de vie scolaire non reconduits à la rentrée



Martine Vivet (SGEN CFTI), Raymond Volats (Educ'Action CGT), Nathalie Depaepe, (EVS à Vergt), Jean-Luc Marchive (SNUIPP-PSU) et Frédéric Marchand (UNSA Education) dénoncent le non-renouvellement de 43 contrats aidés à la rentrée.

Maxence SCHOENE  
m.schoene@lapresse.com

Après les célèbres TUC, SIVP, CES et autres emplois « jeunes », « relais », « tremplins », Sarkozy avait inventé le contrat unique d'insertion (CUI) en 2008. L'Éducation nationale les a baptisés « EVS » pour « Emplois de Vie Scolaire ». En Dordogne, ils étaient plus de 400 il y a deux ans, puis 364 à la rentrée 2011, uniquement dans le premier degré. Plus de la moitié (207) étaient affectés au soutien d'élèves handicapés. On les appelle les EVS « ASEH » (accompagnement à la scolarisation des élèves en situation de handicap).

157 contrats étaient encore dédiés à des tâches de soutien administratif dans un département où plus de la moitié des écoles ne bénéficient d'aucun déchargé de direction (seulement à partir de quatre classes).

#### Les syndicats dénoncent une gestion à la hussarde

En janvier 2012, ils n'étaient plus que 109 EVS administratifs dans les écoles et voici que les syndicats créent au scandale depuis la décision du Rectorat de

■ Plus de la moitié des emplois aidés de vie scolaire (EVS) dans les écoles du département ne seront pas reconduits à la rentrée.

■ Cela entraînera également la perte de l'aide administrative pour une cinquantaine d'écoles.

■ Les syndicats dénoncent un drame humain et un gâchis pour l'école.

supprimer 43 nouveaux postes. Depuis le 29 juin en effet, 43 EVS administratifs se retrouvent sur le carreau (quand bien même l'année scolaire se terminait le 6 juillet et que la dernière semaine n'est pas la moins « administrative » de l'année). Cette mesure va également entraîner la perte de l'aide administrative pour une cinquantaine d'écoles.

Les syndicats dénoncent le brutalité de cette mesure. « On s'a jamais vu ça, c'est inacceptable »

estime Jean-Luc Marchive (SNUIPP-PSU).

Nathalie Depaepe fait parti de ces AVS administratifs qui ne seront pas reconduits (voir encadré) alors qu'ils n'ont que sept ou huit mois de contrat qui pouvaient normalement être prolongés jusqu'à 24 mois voire 60 mois pour les publics « prioritaires ».

Jusqu'ici, souligne Nathalie Depaepe, tous les contrats aidés allaient à l'échéance. A l'unisson, les syndicats dénoncent une gestion de ces contrats aidés « au fil de l'eau » et dans « l'opacité la plus complète ». Ils viennent d'écrire aux parlementaires de la Dordogne pour relayer « la tristesse et la colère » suscitées par cette décision « inacceptable ».

Les syndicats envisagent également d'interpeller rapidement le préfet. Outre la méthode jugée cavalière, c'est l'incohérence voire l'absurdité de la décision qui frappe les syndicats. En poste à l'école maternelle et primaire de Vergt, Nathalie Depaepe touchait 669 € net par mois avec le profond sentiment d'être utile aux enfants et aux enseignants. Au chômage, elle percevait 610 € pendant sept mois. Quelle économie ! Quel gâchis...

## Un contrat comme un tremplin... vers le vide

Nathalie Depaepe, 46 ans, fait partie de ces 43 EVS administratifs dont le contrat s'est arrêté prématurément le 29 juin. Embauchée le 1<sup>er</sup> décembre 2011 à l'école maternelle et primaire de Vergt, Nathalie se reposait de travailler dans la commune où elle réside depuis 30 ans. Mais elle avait surtout le sentiment d'être utile auprès des élèves et de la direction. Tous les matins, Nathalie expliquait : « Je ne suis ni de droite ni de gauche, mais je constate que le président Sarkozy et la moitié du monde et qu'avec Hollande, je dégage. » Le représentant du SNUIPP tente de lui expliquer que les choses ne sont pas aussi simples...

Dépitée, Nathalie explique aussi que ce contrat de 20 heures lui a été présenté comme une opportunité de subvenir, au « maxiplo », « vers le vide », poursuit, solidaire, le même représentant syndical.



« J'ai fait mes 7 mois en pensant que je serais reconduite », explique Nathalie Depaepe, qui ne compte pas en rester là.

## PÉR

Un  
co  
d'a

Un m  
Périg  
dans l  
crand  
mobili  
cont  
d'avec  
Il con  
de son  
toute v  
com

## THIV

Baga  
pers

Les 2  
ont é  
dans  
de tr  
en ga  
des v  
estir  
de dé  
bunt

## RIBI

## Viole

Un h  
conco  
le co  
et le  
Un vi  
porte  
d'app  
probl  
au be  
socia

## TRÉL

## Surp

Un tr  
en fu  
en ré  
mém  
des d  
et su  
sac à  
ils on  
péric  
mais  
et qu  
impl  
Son c  
l'com  
préal

## BRAI

## Une

Une j  
come  
Avec  
un ce  
ce qu  
Efe a  
Bilan  
hoisp

■ Fe  
jusq  
jusq  
le Su  
13 ju  
soût  
et du  
de M  
pour